



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale des affaires culturelles  
de Provence Alpes Côte d'Azur  
Unité départementale de l'architecture  
et du patrimoine  
des Alpes-de-Haute-Provence**

Digne-les-Bains, le 30/09/2020

L'Architecte des Bâtiments de France  
Chef de l'unité départementale de l'architecture  
et du patrimoine des Alpes-de-Haute-Provence

à

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture  
des Alpes-de-Haute-Provence  
Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence  
8, rue du Docteur Romieu  
04016 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

**Objet : AUBIGNOSC – Projet photovoltaïque de Malaga – Avis de l'Architecte des Bâtiments de France**  
**Référence : JO/563**  
**Pièces jointes : 0**

La lecture des documents complémentaires reçus confirme que ce projet d'installation industrielle serait de nature à porter atteinte de façon irrémédiable aux paysages encore préservés du piémont de la Montagne de Lure.

L'architecte des Bâtiments de France maintient son avis défavorable à ce projet.

L'Architecte des Bâtiments de France  
Chef de l'unité départementale de l'architecture  
et du patrimoine des Alpes-de-Haute-Provence



Laurent CHAIGNE

Affaire suivie par : OGERAU, Jérôme  
Téléphone : 04 92 36 70 60  
Courriel : [jerome.ogerau@culture.gouv.fr](mailto:jerome.ogerau@culture.gouv.fr)

1 / 1

DRAC PACA  
Unité départementale de l'architecture  
et du patrimoine  
des Alpes-de-Haute-Provence  
Centre administratif Romieu  
Rue Pasteur  
CS 50053  
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX  
[stap04.paca@culture.gouv.fr](mailto:stap04.paca@culture.gouv.fr)